

peines terribles qui menaçaient les relaps, ils abjurèrent en foule leur nouvelle croyance. C'est ainsi que se trouva paralysée en quelques semaines l'œuvre des conversions. Alors seulement on découvrit, mais trop tard, l'imprévoyante disposition de l'article 12, et comme une telle situation exigeait un prompt remède, on fut obligé, pour arrêter les progrès de la contagion, d'envoyer de nouvelles et nombreuses missions dans les provinces. Là, disons-le, eût dû se borner désormais l'action de l'autorité. Le temps, la patience, la douceur, le zèle et la science des missionnaires, un plus grand développement donné dans les campagnes au clergé séculier, les bienfaits de la monarchie répandus dans les hautes classes des réformés, quelques lois restrictives enfin, eussent effacé peu à peu en France le protestantisme ou l'eussent réduit du moins à l'état de secte impuissante. On serait arrivé ainsi à la longue à reconquérir peut-être l'unité de croyance. Jalheureusement ce ne fut pas de cette manière que le marquis de Louvois envisagea la question. Mécontent au dernier point de l'article 12 qui, en accordant aux réformés la liberté de conscience, rendait inutile sa coopération et réduisait à néant les résultats qu'on avait obtenus, Louvois eut encore soin, tout en ayant l'air de céder ostensiblement à la volonté royale, d'envoyer en secret aux intendants les ordres les plus inexorables pour contraindre les réformés sans exception à embrasser sur le champ la religion catholique. Jaloux à l'excès de faire respecter l'autorité du roi et sa puissance ministérielle, il mit en œuvre tous les moyens dont il put disposer pour briser les nouvelles résistances.

« M. de Louvois, dit le duc de Noailles, continua les dragonnades contre la foi du nouvel édit ; il crut achever et consolider l'ouvrage en un mois, et l'on ne cessa, jusqu'au commencement de 1686, c'est-à-dire pendant trois ou quatre mois encore, d'user de ce malheureux moyen ;.... on lâcha même la main aux troupes, et le ministre impatient s'en exprime quelquefois assez rudement dans sa correspondance : « Qu'on les laisse vivre, écrit-il, fort licencieusement... » « Faites savoir, même aux gentils-hommes, que Sa Majesté ne voulant plus qu'une seule religion